

**CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 15 FEVRIER 2016**

Compte rendu

Etaients présents :

26 Conseillers Municipaux sur 33 en exercice

M. Claude NOWOTNY, Maire ;

M. Abdelhraman MEFTAH, Mme Nicole GIRY, M. Stéphane RODIER, Mme Françoise CHASSANGRE, M. Claude GOUILLON-CHENOT, Mme Martine MUNOZ, M. Philippe BARRAU, Mme Marie-Noëlle BONNARD, Mme Hanife OZKAN, Adjoints ;

M. Gérard BAUREZ, M. Paul SABATIER, M. Thierry BARTHELEMY, Mme Saliha BOULIL, Mme Carine BRODIN, Conseillers Délégués ;

M. Jean-Pierre MOUCHARDIAS, M. Alain HOUCHOU-BIGNALET, Mme Christine BLOC, M. Claude PEGEON, Mme Hélène BOUDON, Mme Jacqueline MALOCHET, Mme Marie-Michelle BAYLE, Mme Farida LAÏD, M. Yves POLESE, M. Denis GUERIN, Mme Laetitia MENDYKA, Conseillers Municipaux ;

Avaient donné procuration :

7 Conseillers Municipaux

M. Lionel ANDRE, procuration à Mme Hanife OZKAN,
Mme Muriel SORAIS, procuration à Mme Hélène BOUDON,
M. Rachid DOUFFI, procuration à M. Abdelhraman MEFTAH,
Mme Sonia KERNANI, procuration à M. Claude NOWOTNY,
Mme Marjorie PALASSE, procuration à M. Stéphane RODIER,
M. Hugues WATIN-AUGOUARD, procuration à Mme Laetitia MENDYKA,
M. Thierry DEGLON, procuration à Mme Marie-Michelle BAYLE,

Etait absent :

Néant

M. Claude NOWOTNY, Maire de Thiers, ouvre la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR

Communications du Maire

Prochain Conseil Municipal le lundi 25 avril 2016

Décisions prises par délégation

DCM 2016-001. Suppression de la régie d'avances du Centre de Loisirs.

DCM 2016-002. Révision du loyer de l'Inspection de l'Education Nationale pour les locaux occupés rue du 8 Mai (130 m²). Loyer annuel de 6 184 € à compter du 1er septembre 2015.

DCM 2016-003. Marché de services pour une mission d'accompagnement à la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire conclu avec le Cabinet ENEIS CONSEIL pour un montant de 6 781,25 € HT pour la phase 1 et 4 812,50 € HT pour la phase 2 soit 11 593,75 € HT.

DCM 2016-004. Marché de travaux pour la réhabilitation des escaliers et de la sortie extérieure de secours du Centre d'Art Contemporain conclu avec l'entreprise RC TP LOC pour le lot n°1 démolition pour un montant de 19 200 € HT et l'entreprise JAKUBOWSKI pour le lot n°3 charpente métallique pour un montant de 26 700 € HT tranche ferme et 16 800 € HT tranche conditionnelle.

DCM 2016-005. Marché de services pour la mise en place d'ateliers de danse HIP HOP conclu avec Mariel FICKAT pour un montant forfaitaire de 35 € HT par atelier.

Procès-verbal de la séance du 18 janvier 2016

Mme Hélène BOUDON, désignée secrétaire de séance, soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le procès verbal de la séance du 18 janvier 2016, qui comportait 9 points.

APPROBATION A L'UNANIMITE

CADRE DE VIE

1 Vente immeuble 19-21-23 rue Mercière à OPHIS

La convention de rénovation urbaine de la Ville de THIERS et son avenant signé le 05 janvier 2012 prévoit pour la reconstitution de l'offre, la création de logements locatifs neuf suite à la démolition de l'immeuble des Jaiffours.

La société OPHIS entreprend la réhabilitation des immeubles 19, 21 et 23 rue Mercière dont la ville est propriétaire.

La Ville a assuré le curetage, la sécurisation, la réfection des toitures et du gros œuvre dans le cadre du RHID sous transfert de maîtrise d'ouvrage à cette société. Celle-ci continue les travaux afin d'offrir 7 logements locatifs de très grande qualité et en préservant les éléments patrimoniaux des immeubles.

Le service des Domaines a validé le prix de vente de ces biens au prix de 105 euros le m² de surface habitable, soit pour un total de 448 m² la somme de 47 040 €.

Il est décidé d'accepter la vente des parties habitation de ces immeubles et d'autoriser M. le Maire à signer l'acte correspondant.

Rapporteur : Marie-Noëlle BONNARD

APPROBATION A L'UNANIMITE

2 OPHIS - Voirie Béranger – Transfert

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain signé le 17/07/2007 il a été réalisé l'aménagement des V.R.D. du groupe HLM BERANGER.